

L'école de tous?

L'association neuchâteloise des responsables d'établissements scolaires (aneres) publiait en mai un communiqué intitulé «Une vision de l'école obligatoire du Canton de Neuchâtel», dans lequel elle prenait notamment position en faveur de «l'autonomie des écoles» et soutenait «la régionalisation de l'école mise en place dans le Canton de Neuchâtel».

On lisait aussi que «l'aneres défend [...] l'équité de traitement des élèves et en cela, tient à s'en remettre à un cadre cantonal ambitieux, clair et cohérent, capable de maintenir l'école au-delà d'enjeux politiques locaux, afin de laisser la pédagogie aux mains des professionnels». Ce qui est fort bien et parfaitement souhaitable.

Mais alors pourquoi trouve-t-on sur le même site une réaction à la publication dans le journal du PLR d'un texte du député Jurt à l'appui de son désormais fameux postulat? Un texte qui mentionne que «cinq des sept cercles scolaires du canton ayant actuellement à leur présidence ou leur direction un conseiller communal PLR, ces différentes questions [les nombreux dossiers ouverts et en chantier dans l'école neuchâteloise] sont également abordées au sein de la commission éducation et famille du PLR puisque nous en sommes également membres». Le «nous» renvoyant aux signataires du texte, Mmes et MM. «Chantal Brunner (JJR), Anne-Christine Pellissier (CSVR), Tony Perrin (CESCOLE), Isabelle Weber (éorén), Jean-Paul Wettstein (CSLL)».

L'aneres est-elle réellement apolitique, comme on pourrait l'attendre d'elle? Quelles sont son indépendance et sa liberté de parole sur les sujets scolaires en regard du devoir de loyauté de ses membres à l'égard des autorités (dont on a bien noté qu'elles étaient majoritairement PLR)? Toutes questions qui trouveront peut-être une réponse à l'intérieur d'un «cadre cantonal ambitieux, clair et cohérent». Ou pas... (sl)



+41 (0)78 634 48 49
www.saen.ch

Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages!

A quoi peut donc se rapporter la citation qui sert de titre? Pour être franc, à tout et surtout à rien en particulier. En fait, tant qu'à citer Michel Audiard, j'aurais plutôt imaginé un titre faisant appel à un dialogue issu des *Tontons flingueurs*¹... mais ça aurait fait mauvais genre dans cette revue!

.....
Pierre Graber, président du SAEN



Dans l'année et demie qui vient, les citoyens neuchâtelois vont être appelés aux urnes par trois fois! Or, pour un observateur aussi expérimenté que moi², le contrôle exercé par les milieux politiques se manifeste toujours davantage.

A l'extrême, les auteurs de moyens d'enseignement se voient prescrire ce qu'il faut dire aux élèves (et, plus encore, ce qu'il ne faut pas dire, les compétences qui devraient être laissées de côté). Sous prétexte d'avoir été désignés par une autorité elle-même élue par le peuple, le nombre d'experts de toute sorte se multiplie à la vitesse grand V. Leur rôle ne semble hélas pas être de favoriser la création, l'imagination ni l'évolution des didactiques des branches, mais de garder l'école sur des rails bien conventionnels, reproduisant peu ou prou ce qu'ils ont connu comme élèves. Le plus inquiétant, c'est que leur pseudo-légitimité démocratique l'emporte de plus en plus souvent sur les positions défendues par les vrais professionnels de l'enseignement! Ces experts ne discernent pas tout l'intérêt du PER et sont souvent prêts à faire fi de ses lignes directrices.

L'influence néfaste des milieux politiques ne se limite bien sûr pas à cela. Il y a beaucoup plus grave... et pernicieux! Là, on retrouve la préoccupation numéro 1 des politiciens: la maîtrise des coûts³. Tout le monde aura bien sûr décodé: il s'agit en réalité de la réduction des coûts, alors que ces mêmes milieux ne cessent d'ajouter des missions à l'école.

L'arme à l'œil

Quand il impose des restrictions salariales iniques aux jeunes enseignants, ainsi d'ailleurs qu'aux généralistes, le gouvernement s'abrite derrière la volonté du Grand Conseil (les tristement célèbres 164 millions).

Or, et nous retrouvons le calendrier électoral, la première arme dont nous dis-

posons pour contrer l'argumentation du Conseil d'Etat est le bulletin de vote!

C'est probablement sur le plan fédéral qu'il y a le moins d'enjeux pour notre canton, dont la députation passe de sept à six (en joignant Conseil national et Conseil des Etats). Au SER, on observe toutefois depuis quelques années une implication croissante de la Confédération dans le domaine de la formation. Il est déjà important d'envoyer à Berne des politiciens sensibles à nos points de vue. Pour vous aider, sur le site du SAEN, vous pouvez accéder aux résultats de l'enquête Harmomat, qui présente les positions des principaux partis nationaux face à vingt questions importantes pour les enseignants.

Au printemps 2016, il s'agira d'élire les autorités communales. Dans cette optique, le SAEN demandera aux partis ce qu'ils proposent pour l'école obligatoire, dont les moyens dépendent majoritairement du financement communal.

En 2017, on passera aux élections cantonales (Grand Conseil et Conseil d'Etat). C'est peu dire que ce sont ces élus-là qui déterminent le plus nos conditions de travail. Dans cette optique, nous allons créer un outil de contrôle du vote des députés pour communiquer aux enseignants de notre canton celui de chacun des députés sortants sur les sujets nous concernant au premier chef.

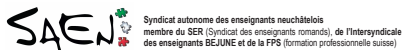
Ainsi, il est hors de question que je donne ma voix à un candidat qui aurait refusé cet automne la restitution des sommes indûment prélevées en 2014⁴ au titre de la sauvegarde de l'Etat, permettant finalement à celui-ci de boucler l'année avec un douillet bénéfice!

¹ «Les cons, ça ose tout. C'est même à ça qu'on les reconnaît.»

² près de 40 ans de carrière...

³ thème qui sera abordé lors de la Journée syndicale, le 18 novembre à Couvet, voir ci-contre.

⁴ voir l'article «Pas de restitution des retenues salariales» sur notre site.



Journée syndicale 2015

Mercredi 18 novembre 2015

Tous à Couvet (Val-de-Travers) à la Salle de Spectacles!



Programme:

Matinée dès 8h30
(café, croissant dès 7h45)

Assemblée générale du SAEN
Informations du Comité cantonal, discussion de résolution(s) à propos des dossiers en cours

Après-midi
dès 14h
(fin à 16h30)

Le coût de l'école

Table ronde modérée par **Laurent Bonnard** (ex-journaliste) avec la participation de: **Prof. Siegfried Hanhart** et des représentants du monde de l'économie, des autorités politiques et des responsables d'établissement



NOUVEAU
Système de progression salariale

Inscription indispensable (*)

Venez à notre Journée syndicale et amenez-y vos collègues non-syndiqué-e-s (**).
(*) sur le site web (www.saen.ch) (**) intéressé-e-s à adhérer

Journée syndicale

Mercredi 18 novembre 2015 à Couvet

La matinée sera dédiée à l'Assemblée générale du SAEN, aux préoccupations syndicales (conditions de travail, salaires). L'après-midi sera consacrée à une table ronde sur «Le coût de l'école».

La nécessité de faire des économies semble aujourd'hui une évidence pour tous les acteurs de la société. Constatant que l'Etat fait face à une diminution des ressources et à une augmentation des dépenses, nous nous questionnons sur les principes qui guident (devraient guider?) le monde politique dans l'arbitrage entre les intérêts/besoins des différents membres de la collectivité. Nous voulons aussi questionner l'efficacité de la mise en œuvre des projets décidés par le politique par les services de l'administration.

Quelle est la capacité du système à innover pour trouver de nouvelles méthodes, définir de nouvelles approches qui permettraient un gain d'efficacité. Actuellement, les économies à réaliser sont en effet uniquement envisagées en rapport avec le fonctionnement actuel. C'est pourquoi seuls

les leviers traditionnels de la diminution des traitements du corps enseignant et de l'augmentation des effectifs sont activés, sans que le modèle actuel ne soit vraiment remis en cause...

Finalement, nous partons de l'idée que chaque acteur de la société bénéficie des résultats d'une école «efficace», c'est pourquoi nous voudrions situer nos questionnements dans une perspective citoyenne large et pas uniquement dans le cadre de la défense de la situation professionnelle du corps enseignant.

Comment assurer la qualité de la formation dans un contexte de diminution des budgets? Quel arbitrage devrait être effectué entre les domaines auxquels sont alloués les budgets? Selon quels principes? L'école devra-t-elle un jour être rentable, comme les hôpitaux? Comment réallouer à des tâches prioritaires des moyens dépensés pour des tâches non-prioritaires?

La table ronde, animée par Laurent Bonnard, réunira autour de Siegfried Hanhart, professeur à l'Université de Genève (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Unité «Politique, économie, gestion et éducation internationale»), des représentants du monde de l'économie, des décideurs politiques, des responsables d'établissement et des cadres de l'administration, dans le but d'apporter des pistes de réflexion (et d'action!) sur les questions posées.

Comité cantonal